



Comité Loire Echecs

Assemblée Générale du Comité Loire échecs

vendredi 21 juin 2019

Comme il n'y a que des membres du bureau présents, cette AG sera donc combinée avec un CD

- bilan moral

Le président a fait le bilan de l'année en cours. Bilan adopté

- bilan financier

Les comptes présentent un déficit de 490,65€ dus à l'achat de pendules. Comme les comptes sont sains, cette somme est retirée intégralement sur l'année en cours.

Le trésorier présente le bilan prévisionnel. Le budget est équilibré

- le certificat médical à la prise de licences

Il ne sera pas encore demandé cette année, car de nombreux médecins refusent de le signer. Si cette décision est adoptée, cela peut poser problème au niveau des licences des scolaires. On risque d'avoir une forte baisse.

- La finale des circuits rapides jeunes est organisée en octobre à Lozanne. Les clubs y enverront les joueurs volontaires.
- La nouvelle formule du championnat semble être acceptée par tous.

Suite au sondage effectué auprès des joueurs, les décisions suivantes sont prises :

- le championnat sera ouvert maintenant à des joueurs extérieurs au département. Cependant, le titre de champion de la Loire sera donné uniquement à un joueur membre d'un club du Comité.

- la proposition de roannais, visant à faire deux lieux de jeu, est refusée. Néanmoins, le CD se rend bien compte que c'est un handicap pour les joueurs de Roanne, même s'il y a toujours au budget une aide de 100€ versé aux clubs pour aider au déplacement des joueurs.

François Trottet propose d'organiser la ronde 6 à Feurs, pour couper le trajet (à condition qu'il trouve une salle). Si ce n'est pas le cas, et qu'il y a un nombre conséquent de roannais inscrits, cette ronde 6 se fera à Roanne. Il y aurait donc ainsi 4 rondes sur le sud, et 3 dans le nord.

Le calendrier de la prochaine saison a également été fait

Cette AG s'est terminée par le pot de l'amitié.

Christian Joly
président du Comité Loire